

## **COMMUNIQUÉ**

### **Diffusion immédiate**

### **Plutôt que d'être muselés, les professionnels de la Ville de Montréal doivent pouvoir donner des avis complets et étoffés**

Montréal, le 25 septembre 2009 - « Depuis que l'administration Tremblay est en place, les professionnels de la Ville de Montréal ne peuvent plus exercer leur rôle-conseil. Ils sont tout simplement muselés! » C'est ce qu'a déclaré Gisèle Jolin, présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels municipaux de Montréal (SPPMM), en réaction au rapport du vérificateur général sur le contrat des compteurs d'eau.

« Ainsi, seuls les avis favorables aux projets qui sont à l'étude figurent dans les sommaires décisionnels qui parviennent aux élus », poursuit la présidente. Cette situation a été maintes fois critiquée par le SPPMM. Elle a même fait l'objet d'un enjeu lors de la dernière ronde de négociation. Le SPPMM n'a pas eu gain de cause, mais continue d'affirmer que les professionnels doivent jouer pleinement leur rôle-conseil pour que les élus prennent des décisions éclairées.

Relativement aux divers scandales qui ont défrayé la manchette, le maire Tremblay plaide l'ignorance. Pourtant, le SPPMM a souligné plusieurs situations de mauvaise gestion, d'aberrations structurelles et de problèmes de gouvernance, dans les pages de son bulletin d'information *Profil*. Ce bulletin est envoyé à tous les élus de même qu'aux membres de la haute direction de la Ville. Or, jamais le maire ni d'autres élus du comité exécutif n'ont demandé à rencontrer le syndicat pour en savoir davantage.

« Si le maire avait daigné rencontrer ses employés, il aurait su que la Ville ne fait pas toujours appel à ses professionnels pour obtenir leurs avis et que ceux-ci sont retirés des sommaires décisionnels s'ils ne correspondent pas aux attentes », déplore Gisèle Jolin.

Par ailleurs, tandis que la Ville coupe des postes et que les professionnels sont écartés des dossiers d'envergure, on assiste à la mainmise de plus en plus grande de l'entreprise privée dans tous les services de la Ville. De ce fait, l'expertise professionnelle interne s'érode graduellement, laissant la Ville de Montréal dans une grande vulnérabilité. « Il est évident que pour livrer des services à un coût raisonnable et concurrentiel, Montréal a besoin d'une fonction publique forte, indépendante et compétente », ajoute la présidente.

En ce sens, Gisèle Jolin fait écho aux recommandations du vérificateur général à l'effet de mieux utiliser les ressources internes de la Ville, notamment :

- de renforcer l'expertise interne de la Ville en matière d'élaboration et de gestion de projets complexes;
- d'établir un scénario de réalisation à l'interne, par les employés de la Ville, qui serait appelé à être comparé aux soumissions;
- d'évaluer obligatoirement les différents scénarios de réalisation;
- d'évaluer systématiquement et en profondeur les bénéfices d'un projet avant sa mise en œuvre;
- d'intégrer au sommaire décisionnel une déclaration, signée par le service chef de file, confirmant que toutes les informations pertinentes et essentielles à la prise de décision ont été considérées et que les règles administratives, les obligations contractuelles et les lois ont été respectées;
- de valoriser et mettre à profit l'expertise du personnel technique dans le domaine de l'eau, assurant ainsi son leadership dans la gestion des projets tout en favorisant la relève et le transfert d'expertise (cette recommandation s'applique évidemment aux autres domaines municipaux).

- 30 -

Source : Syndicat des professionnels municipaux de Montréal 514 845-9646

Renseignements : Carole Paquin 514 524-8017